

Génèse du PSFE et du Fonds Commun

Dans le cadre du partenariat stratégique avec l'Afrique, un programme sectoriel est défini comme une politique et une stratégie pluriannuelle détaillées, pour l'ensemble du secteur en question, conduites par le gouvernement national et auxquelles participent les bailleurs de fonds les plus importants. Il doit planifier annuellement et à moyen terme les dépenses lui étant liées et être cohérent vis-à-vis des données et planifications macroéconomiques.